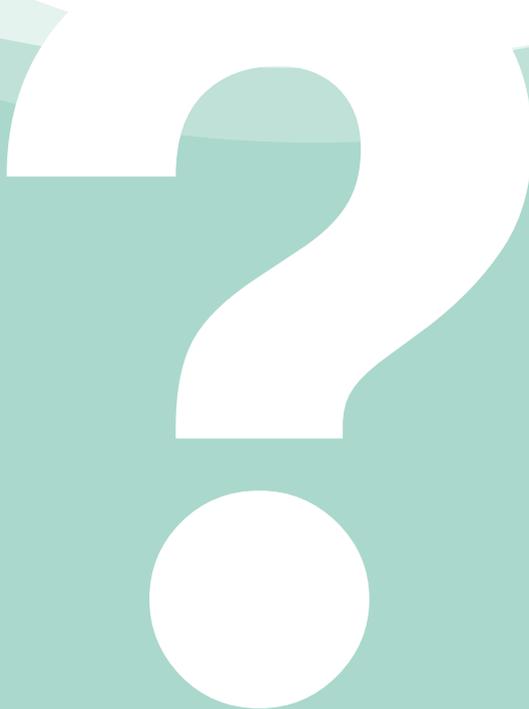


Compteurs intelligents

Les réponses aux questions que vous vous posez





Qu'est-ce qu'un compteur intelligent ?

Aussi appelé «**smart meter**», un compteur intelligent est un compteur d'électricité dont la technologie permet de mesurer et d'enregistrer votre consommation et/ou votre production d'énergie.

Pourquoi faut-il s'équiper de compteurs intelligents ?

Votée par le peuple suisse en 2017, la Stratégie énergétique 2050 a notamment pour objectif de réduire la consommation d'énergie et améliorer l'efficacité énergétique.

Les compteurs intelligents jouent un rôle décisif dans le cadre de cette transition énergétique car ils permettent de mesurer votre consommation d'énergie et ainsi déterminer quels appareils et quelles actions sont les plus énergivores, un moyen concret de faire des économies d'énergie, mais aussi financières.



Installation

Qui va installer mon nouveau compteur ?

Le remplacement de votre compteur est exécuté par **un technicien de Romande Energie**. En cas de pic de travail, nous pouvons faire appel à des ressources externes.

Combien va me coûter ce changement ?

Le coût des nouveaux compteurs sera progressivement intégré dans les factures de tous les clients de Romande Energie. **Une répartition sur plusieurs années évitera toute hausse notable de votre facture.**

Qui contacter en cas de questions ?

Pour toute question concernant votre nouveau compteur, écrivez-nous à **smartmeters@romande-energie.ch** ou téléphonez-nous au **021 802 91 20**. Nous répondons à vos appels aux horaires suivants :

- Du lundi au jeudi : 8 h - 12 h et 13 h 30 - 16 h 30.
- Vendredi : 8 h - 12 h et 13 h 30 - 16 h 00.

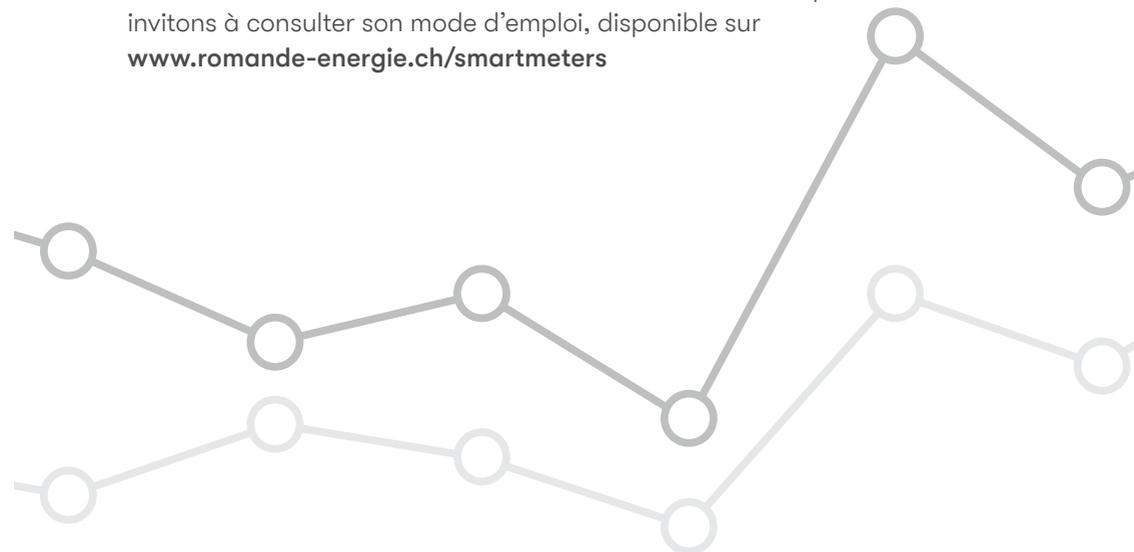
Fonctionnement

Quelles sont les fonctionnalités de mon compteur intelligent ?

Votre compteur intelligent permet de **mesurer** et d'enregistrer votre consommation d'énergie.

- Si vous êtes propriétaire d'une installation de production (solaire par exemple), il vous permet de **suivre l'excédent de production** réinjecté dans le réseau.
- Le compteur peut également être **connecté** à une application de domotique.
- Si besoin, il peut être contrôlé à distance par votre gestionnaire du réseau de distribution pour effectuer des travaux de maintenance ou encore rétablir le courant.

Pour découvrir toutes les fonctionnalités de votre compteur, nous vous invitons à consulter son mode d'emploi, disponible sur **www.romande-energie.ch/smartmeters**



Quelles informations figurent sur votre compteur?



Retrouvez le mode d'emploi de votre compteur ainsi que nos tutoriels vidéos sur : romande-energie.ch/smartmeters



Compteur Landis+Gyr



Compteur Iskra

Les données de votre compteur défilent automatiquement.

Les informations de relevé qui pourraient vous intéresser sont les suivantes :

- 1.7.0 Puissance instantanée consommée [kW]
- 1.8.1 Énergie consommée en heures pleines [kWh]
- 1.8.2 Énergie consommée en heures creuses [kWh]

Vous produisez une partie de votre énergie vous-même, par exemple via des panneaux solaires? Ces informations pourraient aussi vous intéresser :

- 2.7.0 Puissance instantanée refoulée [kW]
- 2.8.1 Excédent d'énergie (production) en heures pleines [kWh]
- 2.8.2 Excédent d'énergie (production) en heures creuses [kWh]

Vos avantages

- Le confort : le relevé de compteur se faisant à distance, vous n'avez plus besoin de nous le communiquer ou recevoir un technicien chez vous.
- La personnalisation : votre facture n'est plus basée sur des acomptes mais sur votre consommation réelle. À terme, de nouveaux services personnalisés pourront aussi vous être proposés.
- La visualisation de votre consommation, qui vous offrira à terme une plus grande maîtrise et vous permettra de faire des économies concrètes.

Vie privée et utilisation des données

Qui a accès à mes données de consommation ?

Vos données de consommation seront utilisées uniquement par Romande Energie, ceci à des fins de planification d'approvisionnement et de facturation.

Vos données de comptage ne seront transmises à personne d'autre, à moins que vous n'en donniez le consentement explicite.

Comment Romande Energie garantit-elle la sécurité et la protection des données ?

Romande Energie suit les directives mises en place par l'Ordonnance sur l'approvisionnement en électricité (OApEI), laquelle définit les modalités autour du thème de la sécurité, de la confidentialité des données, ainsi que l'obligation d'installer uniquement du matériel de comptage certifié.

L'Institut fédéral de métrologie (METAS) est l'organe de surveillance en matière de certification relative à la sécurité et la confidentialité liées au matériel de comptage installé chez les clients et chez les gestionnaires de réseau de distribution (GRD).

Se basant sur l'OAPEI, les directives de METAS, ainsi que la loi fédérale sur la protection des données (LPD), l'Association des entreprises électriques suisses (AES) a édicté des règles spécifiques à la Suisse, que les fournisseurs de matériel ainsi que les GRD doivent respecter.

Mes données de consommation sont-elles traitées de façon anonyme ?

Oui. Les données de consommation sont anonymisées de façon à ce que seul le fournisseur puisse les attribuer à un client.



Mes données de consommation donnent-elles des informations sur ma vie privée, mes habitudes et les appareils que j'utilise ?

Non. L'enregistrement des données ne permet pas un niveau de précision suffisant pour en déduire des habitudes de consommation précises, ni d'identifier vos appareils.

La sécurité de mes données est-elle garantie ?

Oui. Nous n'utilisons vos données de consommation qu'à des fins de facturation et de planification d'approvisionnement. Par ailleurs, vos données ne seront pas transmises à des tiers.

Ces appareils sont-ils dangereux pour la santé ?

Non. Les compteurs intelligents utilisent une technologie de basse fréquence, il n'y a donc aucun risque pour la santé.

Comment couper l'électricité en votre absence ?

Est-il possible de mettre mon installation électrique hors circuit ?

Oui. Pour ce faire, appelez-nous au 021 802 91 20.

Dans quels cas est-il intéressant de le faire ?

Si vous êtes propriétaire, que votre locataire a résilié son bail et que vous ne souhaitez pas reprendre l'abonnement à votre nom, alors la désactivation du compteur peut être intéressante.

La démarche peut également valoir la peine dans le cas d'un bien immobilier à certaines périodes de l'année, dans le cas d'une résidence secondaire par exemple. Notez cependant que cette prestation n'est pas gratuite et que les frais d'abonnement continuent d'être perçus pour toute durée inférieure à un an.

À quoi dois-je veiller si je désire mettre moi-même mon installation hors circuit ?

Désactiver votre installation vous-même est tout à fait possible. Veillez cependant à ce que le compteur soit toujours alimenté (l'affichage doit être visible).

Existe-t-il une autre possibilité ?

Il est également possible de faire installer à vos frais un dispositif de coupure placé après le compteur par un installateur électrique.

Comment procéder ?

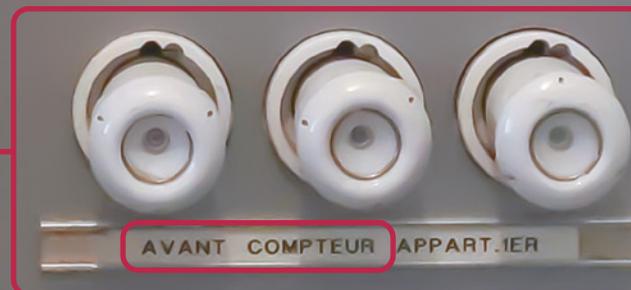
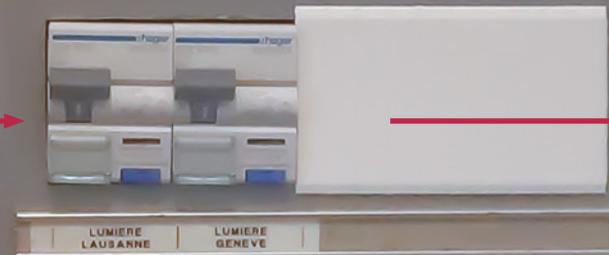
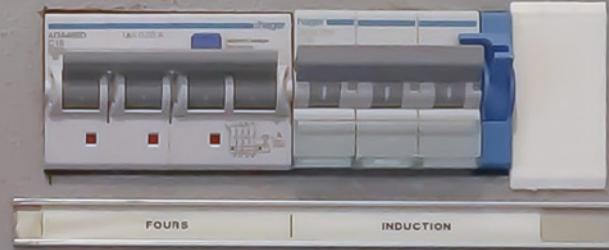
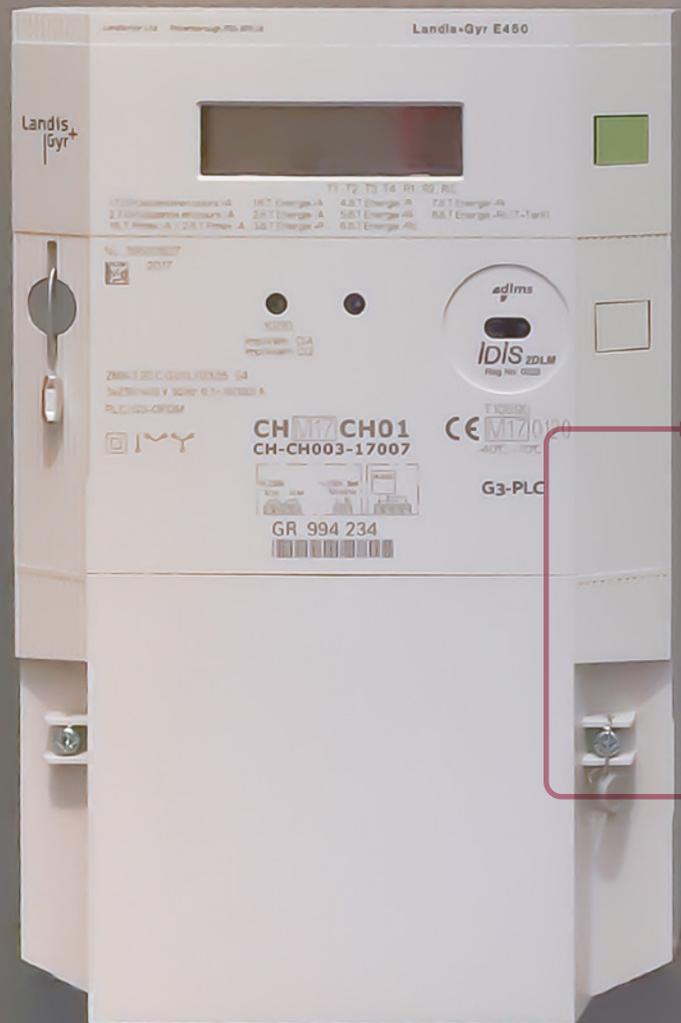
Comment dois-je procéder ?

Pour désactiver votre compteur, dévissez ou déclenchez tous les fusibles ou disjoncteurs situés **après** le compteur.

Veillez à bien agir sur les disjoncteurs et fusibles situés «après» le compteur.

Les disjoncteurs et fusibles situés «**avant**» votre compteur alimentent ce dernier et **ne doivent jamais être éteints**, même si vous vous absentez longtemps.

En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter.



Relevé de votre compteur

Nom : _____

Date du remplacement : _____

N° de l'ancien compteur : _____

Index : _____

N° du nouveau compteur : _____

Index : _____

Pour en savoir plus,
romande-energie.ch/smartmeters

Et nous contacter :
021 802 91 20
smartmeters@romande-energie.ch